

Agenda 21, un engagement pour tous



L'action du Conseil municipal d'enfants et de jeunes « Nettoyons la nature » s'inscrit dans la dynamique de création d'un Agenda 21 local.

En s'engageant dans la mise en place d'un Agenda 21 local, le conseil municipal réaffirme son engagement en faveur du développement durable prenant en considération cette dimension dans l'ensemble de ses actions. Il ne s'agit pas seulement de protéger l'environnement mais aussi de contribuer à l'épanouissement des êtres humains, de veiller à la cohésion sociale et à la solidarité entre territoires et générations. Une méthode de travail a été adoptée par le conseil municipal pour mener ce chantier de longue haleine.

page 9

INTERVIEW/JEAN MARSAN

« Adapter nos actions aux besoins »

Dans le domaine social, la commune adapte en permanence ses dispositifs afin d'améliorer les réponses aux besoins des habitants et de renforcer les services mis en place par le Centre communal d'action sociale.

pages 4 & 5

Supplément spécial
inséré dans cette édition

Vos élus au service de la commune

ENFANCE - JEUNESSE

Un espace dédié aux jeunes

Le nouvel espace ados accueillant les jeunes de 12 à 17 ans a connu le succès dès l'ouverture l'été dernier.

page 9

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des aménagements remarqués



Les travaux importants menés rue des Violettes (photo ci-dessus) ont permis de renforcer la sécurité sur cet axe important de la commune. Avec les aménagements de la rue des Charpentiers, ils ont été remarquables lors d'une réunion sur la sécurité routière organisée à Tartas par le préfet des Landes.

pages 6 & 7

ZOOM SUR...

Tartas, une ville animée !

dernière page

> **Éditorial**
Nouvelle donne !

page 3

Social

> INTERVIEW

Jean Marsan : « Il faut adapter nos actions aux besoins de nos concitoyens »

> L'aide au permis élargie de 17 à 25 ans

page 4

> Le RSA activité, un complément pour de faibles revenus

> Une complémentaire santé pour tous

> L'album souvenir du repas des anciens

page 5

Travaux

> Bâtiment de la mairie : un toit neuf et des projets

> Tartas se distingue pour la sécurité routière en ville

page 6

> Rue des Violettes : des aménagements pour plus de sécurité

> Travaux au stade de foot

page 7

Enfance - Jeunesse

> Nouvel espace pour les jeunes de 12 à 17 ans

> Le conseil municipal d'enfants et de jeunes bientôt renouvelé

> Associations : une proposition de formation pour les bénévoles

page 8

Environnement

> Agenda 21 local : mobilisation pour un développement durable

> Les berges de la Midouze réappropriées

page 9

Vie de la cité

> Une concertation à l'école pour les temps périscolaires

> Déchets ménagers : un nouveau système de collecte en 2015

page 10

Votre agenda

page 11

Zoom sur... Une ville animée

dernière page

Une nouvelle procédure de reprise de concessions au cimetière

Après une première action menée en 2013, la commune lance une deuxième procédure de reprise de concessions dans le vieux cimetière. Cela explique l'apposition de panonceaux déjà réalisée sur certaines sépultures.

Chaque concession réputée en état d'abandon est ainsi marquée afin que toute personne disposant d'informations puisse contacter la mairie. La liste des concessions concernées est par ailleurs affichée dans le hall de la mairie, aux entrées du cimetière et déposée en préfecture.

Le service concerné tient une permanence en mairie tous les jeudis de 14 h à 16 h.

À partir du 1^{er} janvier 2015...

> Paiement en ligne possible pour la restauration scolaire

À partir du 1^{er} janvier 2015, le paiement en ligne par carte bancaire sera possible pour le règlement des factures de restauration scolaire, accueils périscolaires et centre de loisirs.

En vous connectant sur le site de la commune www.tartas.fr vous accéderez au portail « tipi » du ministère du budget.

> Associations : un numéro SIRET obligatoire pour les subventions publiques

À partir du 1^{er} janvier 2015, les associations percevant des subventions publiques devront fournir un numéro SIRET dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs des collectivités.

Rappelons que toute association demandant une subvention d'une collectivité territoriale doit déposer un dossier complet qui comprend les statuts, les comptes de l'association avec un RIB et une fiche d'identification à renseigner d'une manière très précise. Cette fiche devra mentionner désormais le numéro SIRET. Elle devra également comprendre le nombre total d'adhérents dont le nombre d'adhérents tarusates ainsi que le montant de la subvention demandée et sa justification.

Le numéro SIRET est composé de 14 chiffres et sert à identifier une association et ses établissements si elle en compte plusieurs. Il s'agit d'une extension du numéro SIREN auquel s'ajoute 5 chiffres. L'inscription doit être demandée par courrier à la direction régionale de l'INSEE.

Le service EASA* peut renseigner les bénévoles des associations souhaitant des précisions sur cette opération ou les aider dans leurs démarches.

* Service EASA (Éducation, association, sport, animation) 512
rue des violettes 40400 Tartas
05 58 48 18 70 - easa.mairietartas@orange.fr

Nouvelle donne !

Six mois déjà depuis les élections municipales et l'installation de la nouvelle équipe aux commandes de notre chère commune ! 200 jours que les nouveaux élu(e)s ont mis à profit pour s'initier à marche forcée aux arcanes de la gestion publique. Une expérience inédite pour une majorité d'entre eux, passionnante, prenante, parfois déroutante même s'ils ont pu s'appuyer sur l'expérience acquise par les « anciens » de la municipalité sortante.

Cette onzième édition du Tarusate vous permettra de vous familiariser avec les nouveaux visages de celles et ceux qui auront à charge d'écrire une nouvelle page de l'histoire tarusate, et de prendre connaissance des tâches qui leur incombent au travers des diverses commissions municipales.

La participation massive des Tarusates – supérieure à la moyenne nationale – au dernier scrutin pourtant sans suspense sur le plan local a été un signe fort d'encouragement et d'adhésion à notre programme électoral, et nous confère cette légitimité qui constitue le carburant essentiel pour agir en votre nom.

Je tiens tout particulièrement à vous remercier pour votre sens civique et pour la confiance que vous nous avez témoignée, et je forme le vœu que nous saurons nous en montrer dignes dans la conduite de notre action. À la lecture des pages qui suivent, vous pourrez constater que la nouvelle équipe n'a pas ménagé ses efforts depuis cette échéance, et c'est à un rythme soutenu que de nombreux projets déjà engagés ont été menés à bien, alors que s'ouvrent de nouveaux chantiers tout aussi passionnants.

De fait, les premiers mois écoulés viennent confirmer quelques tendances lourdes déjà entrevues lors de la précédente mandature :

- La baisse annoncée et accélérée des dotations de l'État (3,7 milliards d'Euros en 2015) avec pour corollaire la diminution sensible des subventions départementales ou régionales, impose plus que jamais une maîtrise exigeante des deniers publics. Une gestion frugale des

dépenses quotidiennes et le calibrage au cordeau des futurs investissements apparaissent comme le seul moyen de modérer un éventuel recours à la fiscalité locale

- La montée en puissance de l'intercommunalité, au travers du transfert croissant des compétences, alliée aux bénéfices attendus résultant de la mutualisation des moyens humains et matériels, doit être mise à profit par les communes pour reconquérir les marges de manœuvre nécessaires à leur développement dans le respect de leur identité propre.

Avec la mise en œuvre du futur PLUI (Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal), le lancement des travaux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), les nouveaux édiles ont déjà pris autant de décisions de principe qui préfigurent l'avenir de Tartas à l'horizon des deux prochaines décennies. Rude apprentissage !

Loin de succomber à la morosité ambiante qui n'évite pas la confrontation avec la réalité, l'adoption de la démarche « Agenda 21 local » s'inscrit dans cette volonté d'anticiper positivement les défis du futur. Sobriété, économie des ressources, efficacité, utilité sociale, solidarité, cohérence, c'est au prisme de ces critères qu'une nouvelle méthode du travail municipal doit émerger pour offrir à tous de meilleures performances du service public au meilleur coût.

La mobilisation de l'ensemble de la population (élus, agents, associations, acteurs économiques,...) est indispensable à la réalisation de ces objectifs, et je ne puis que vous inviter à participer massivement aux réunions d'information sur ce projet prévues courant décembre.

Le monde évolue, nos certitudes sont parfois bousculées, des doutes ou craintes se font parfois jour, mais j'ai la conviction que collectivement nous saurons trouver les ressources pour retrouver les voies du progrès social et de l'émancipation humaine.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Jean-François Broquères, maire de Tartas
conseiller général des Landes



Jean-François Broquères

> **Courriel du maire**
le.maire.tartas@orange.fr

En direct de la mairie...

> **Permanences du maire le samedi matin**

Sans rendez-vous de 9 h à midi. Il est aussi possible, pour des questions spécifiques, de prendre contact avec le maire ou un adjoint au secrétariat de la mairie.

> **Ouverture de la mairie**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi matin (permanence) : 9 h à 12 h.

Les correspondants de quartier toujours mobilisés

En cette année d'élections municipales, il apparaît important de rappeler la création de correspondants de quartier lors du précédent mandat. Il s'agit de personnes volontaires animées par l'intérêt général et souhaitant s'impliquer dans la vie de la cité en servant au quotidien de relais entre les habitants et les élus. Ils assurent leur mission en fonction de leur résidence dans les six secteurs définis sur l'ensemble de la ville pour les réunions de quartiers.

Ville basse 1 (Peillie, Pelletrin, Hibé, rue d'Orope, nord de la route de Rion) : Guy Henri Laborde (05 58 73 51 12) et Marc Segonds.

Ville basse 2 (Allées Marins, le Luc, Route de Dax, Sud de la route de Rion) : Robert Labarthe (05 58 73 54 92), Éliane Mondat

(05 58 73 40 37), Françoise Thévenin (05 58 73 43 49).

Ville haute 3 (Église, Layère, Saint-Paul, Balente, Péchucq) : Claude Goy (05 58 73 35 02), Gilbert Lafitte (05 58 73 80 10).

Ville haute 4 (Bretagne, Escalot, Lacay, Piscine) : Jean Dupont (05 58 73 31 25).

Zone rurale 5 (Nord de la route de Saint-Sever) : Joël Boutin (05 58 73 54 07), Patrick Leuret (05 58 73 40 81).

Zone rurale 6 (Sud de la route de Saint-Sever) : Martine Garbay (05 58 73 43 90).

Les personnes désirant s'investir dans cette mission peuvent se renseigner auprès des correspondants eux-mêmes ou de la mairie.

Les initiatives du CCAS au quotidien

Le CCAS propose plusieurs services sur lesquels il est possible de s'informer en mairie :

- Les petits travaux d'urgence sont accessibles sous conditions aux personnes âgées ou handicapées.
- La lecture à domicile ou les séances de lecture publique ont lieu à la salle municipale du troisième âge.
- Le minibus facilite les déplacements en particulier pour le marché du lundi matin.
- Les actions du programme « rompre l'isolement » permettent de garder le contact avec les personnes âgées et les personnes isolées.
- La téléalarme constitue une sécurité pour ces mêmes personnes.
- Des parcelles sont proposées dans le cadre des jardins familiaux.

L'aide au permis étendue de 17 à 25 ans

Afin de tenir compte de l'importance de l'obtention du permis pour les jeunes et du coût important qu'il représente pour les familles, la commune a élargi son dispositif d'aide. Désormais, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'une participation de la ville sous condition de ressources. Ils doivent pour cela être domiciliés à Tartas depuis plus d'un an, s'inscrire dans une auto-école tarusate ayant passé une convention avec la commune. Les bénéficiaires s'engagent à fournir en échange de l'aide financière des travaux d'intérêts sociaux dans une association locale ou en mairie. Le montant de la bourse peut s'élever de 250 à 400 euros.

Il est possible sous certaines conditions aux plus de 25 ans de bénéficier d'une bourse au permis. Dans ce cas, le bénéfice est lié à un critère d'utilité sociale, par exemple l'obtention d'un emploi conditionné par la conduite d'un véhicule.

Se renseigner à l'accueil de la mairie.

QUESTIONS À... Jean Marsan

Adjoint au maire, chargé de l'action sociale, du CCAS, de la solidarité, de l'emploi et du logement

Adapter nos actions aux besoins de nos concitoyens

La commission sociale de la mairie adapte en permanence ses dispositifs d'aides afin de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté ou d'améliorer les services du CCAS.

Vous êtes à nouveau en charge des affaires sociales pour cette nouvelle mandature qui commence. Comment allez-vous orienter votre action ?

Je dirais que l'axe majeur est constitué par l'attention que nous devons porter aux populations concernées par nos actions. Qu'il s'agisse des jeunes, des personnes âgées, des familles, des célibataires, les services du Centre communal d'action sociale s'adressent à tous. Il est vrai que le volet d'aide aux personnes en difficulté prend malheureusement de l'ampleur comme un écho à une situation économique et sociale qui ne s'améliore pas. Au sein de la commission sociale de la mairie, nous y sommes particulièrement attentifs. Cette commission travaille en collaboration avec les membres du CCAS dont le conseil d'administration est constitué d'élus mais aussi de représentants de la société civile.

Comment pouvez-vous faire face à la diversité des situations ?

Comme je le disais, il nous faut être attentifs aux évolutions de la société. Nous travaillons en relations étroites avec les travailleurs sociaux, cela nous permet d'avoir une connaissance assez précise de la réalité.

Il y a, par exemple, des gens qui travaillent et qui ne s'en sortent pas à cause de la faiblesse de leurs revenus. Le RSA dit « activité » peut leur permettre de bénéficier d'un complément mais certains l'ignorent et ne le demandent même pas. Pourtant ils doivent faire face à des situations vraiment difficiles. L'information ne circule pas toujours. Des journaux comme le Tarusate, au plus près des habitants, ont un rôle important à jouer à cet égard (NDLR : lire page suivante présentation du RSA « activité »). De même, le CCAS a créé récemment une aide financière



Jean Marsan, adjoint au maire en charge des affaires sociales

ponctuelle pour les personnes salariées en situation de précarité afin de pallier l'absence d'aide spécifique pour ces publics.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre soutien aux jeunes pour le permis de conduire en élargissant l'aide financière de 17 à 25 ans. Nous avons même étendu le dispositif au-delà de 25 ans avec des conditions spécifiques pour ceux qui ont besoin de conduire pour leur travail (NDLR : lire ci-contre).

Mais comment sont gérés les dossiers. À qui faut-il s'adresser pour avoir la bonne information ?

Quel que soit le besoin, le CCAS constitue un point de repère central. Les services de la mairie sont en mesure d'indiquer la voie à suivre pour toutes les aides sociales. Le CCAS diffuse également les informations de ses services comme les animations seniors, les petites réparations ou le minibus notamment pour se rendre au marché le lundi. Il contribue à l'instruction des dossiers, même pour les aides fournies par d'autres acteurs comme le Centre intercommunal d'action sociale ou le Conseil général.

Aides aux personnes en difficulté

> Le RSA « activité »

un complément pour de faibles revenus

Le RSA (revenu de solidarité active) comprend deux volets dont un, moins connu, qui permet à des personnes disposant de faibles revenus de percevoir un complément.

Créé en 2009 pour remplacer le RMI (revenu minimum d'insertion) et l'API (allocation de parent isolé), le RSA concerne les personnes de plus de 25 ans et les personnes de moins de 25 ans chargées de famille. Il est calculé en prenant en compte les ressources de tous les membres du foyer.

Une famille ne disposant d'aucune ressource percevra le RSA « socle » correspondant à l'ancien RMI. Dans ce cas, un accompagnement individuel vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Le RSA « activité » concerne les faibles salaires.

Il est possible de faire une simulation sur www.caf.fr, rubrique **Services en ligne/ Estimez vos droits/RSA**.

Le dossier peut être téléchargé et déposé directement par les personnes gagnant plus de 500 euros par mois. Pour les autres, l'instruction se fera auprès de la CAF, de la MSA ou des assistantes sociales du conseil général. Le RSA activité se veut une incitation à la reprise ou au maintien d'une activité même peu lucrative car son calcul est beaucoup plus favorable que celui du RSA socle et est versé sans contre partie.

> CMU-C une couverture santé complète

Bien que la santé soit considérée par la plupart des gens comme un bien essentiel, tout le monde n'a pas toujours les moyens de se soigner. **La CMU-C est la prise en charge totale, par l'État, de la protection complémentaire des personnes à faibles ressources. Elle remplace la mutuelle.**

Pour évaluer le droit à cette aide, la Caisse primaire d'assurance maladie (ou la MSA) prend en compte les ressources des douze derniers mois de tous les membres du foyer (voir le tableau ci-dessous). Ne sont pas prises en compte dans ce calcul les allocations familiales et l'allocation logement.

La CMU-C est une couverture complète qui prend en charge les frais ordinairement payés par les mutuelles et notamment le forfait hospitalier. La CMU-C dispense aussi ses adhérents de l'avance des frais de santé.

L'Aide à la Complémentaire Santé

Montant maximum de ressources pris en compte pour bénéficier de la CMU-C

1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes
8 593,00 €	12 889,00 €	15 467,00 €	18 045,00 €

source : CPAM

Montant maximum de ressources pris en compte pour bénéficier de l'ACS

1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes
11 670,00 €	17 505,00 €	21 006,00 €	24 507,00 €

source : CPAM

L'album du repas des anciens

Le repas des anciens organisé en octobre dernier s'est déroulé dans une ambiance particulièrement chaleureuse. En voici quelques souvenirs en photos...



Tartas se distingue sur la sécurité routière



La rue des Charpentiers a été considérée comme un aménagement « efficace au meilleur coût ».

La préfecture a choisi Tartas pour la journée spéciale sécurité routière dans les Landes le 14 octobre dernier. La question au centre de cette manifestation concernait l'action des maires pour réduire la vitesse en agglomération.

Le préfet, Claude Morel, à l'initiative de cette opération devait rappeler dans son propos d'introduction l'importance de l'engagement des élus pour l'amélioration de la sécurité sur les routes.

Le matin a été consacré à la diffusion d'informations concernant l'accidentologie dans les Landes mais aussi des éléments et principes d'aménagement. La responsabilité pénale des maires a également été abordée ; sujet devenu incontournable dans une époque où le recours au judiciaire devient monnaie courante.

Des élus et techniciens ont présenté divers aménagements au cours de l'après-midi illustrant différentes problématiques.

Pour Tartas, Éric Lamothe, adjoint au maire en charge des travaux a expliqué le déroulement des opérations menés rue des Charpentiers et rue des Violettes. Il a précisé les solutions mises en œuvre en particulier pour la rue des Charpentiers : le rétrécissement de la chaussée par des « écluses », l'implantation des trottoirs et d'un stationnement bien matérialisé ainsi qu'un quai d'embarquement pour les bus. Concernant la rue des Violettes (lire page suivante), il a exposé le dispositif destiné à limiter la vitesse, à améliorer le stationnement et à sécuriser le cheminement des piétons.

Bâtiment de la mairie : un toit neuf et des projets



Après la rénovation de la toiture, c'est l'ensemble du bâtiment qui devrait être l'objet de travaux prochainement.

Tandis que la mise aux normes de l'ensemble de la mairie est à l'étude, des travaux ont dû être lancés afin de résoudre des problèmes d'infiltration.

Une reprise de la charpente et de la toiture a été nécessaire avec la réfection du lattage et la pose d'un film pare-pluie. Les entourages de cheminées ont été refaits, les gouttières et descentes ont été remplacées.

L'ensemble du chantier a représenté un investissement de 47500€ hors taxe.

Dans le même temps, un cabinet d'architectes a été chargé de travailler sur l'amélioration du bâtiment.

La création de sanitaires aux normes

handicapés, la mise en conformité de la rampe du rez-de-chaussée et l'installation d'un ascenseur pour l'étage permettront de résoudre les problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une mise aux normes électriques, sécurité incendie et réglementation thermique est également prévue.

Enfin, l'architecte devra réfléchir à la possibilité d'une réorganisation des lieux en relation avec l'étude sur la faisabilité d'un pôle culturel.

En fonction de ces études, la municipalité pourra envisager les choix à faire pour 2015.

Travaux d'amélioration des locaux associatifs

Plusieurs chantiers ont été menés ces derniers mois pour améliorer les locaux associatifs. Ainsi, le carrelage du couloir et des salles utilisées par Tartas accueille a été remplacé. Par ailleurs, à la demande de la Protection civile, un accès a été aménagé pour le fourgon VSAB devant le local et des sanitaires ainsi qu'une douche ont été installés.

Dans le même temps, le problème d'infiltration au niveau des salles de danse et de



Un accès spécial a été aménagé pour l'accès du véhicule de la Protection civile

judo a été résolu avec la rénovation de la toiture du bâtiment administratif.

La rue des Violettes rénovée pour plus de sécurité



Maîtriser la vitesse des véhicules et sécuriser le cheminement des piétons figuraient en priorité dans les objectifs.

La rue des Violettes, axe important de notre commune, a fait l'objet d'importants travaux menés conjointement par la commune et la communauté de communes. En effet, bien que la voie soit communautaire, les travaux annexes de sécurité et les parkings relèvent de la compétence communale.

Au-delà de la réfection de la voie, de nombreux aménagements ont été ainsi réalisés, la ville en assurant la maîtrise d'œuvre.

L'opération visait plusieurs objectifs :

- sécuriser la sortie des vestiaires et de la salle de réception de la PST football, ainsi que celle du District des Landes,
- organiser le stationnement au droit de ces deux bâtiments,
- améliorer l'accessibilité des piétons et des handicapés.

Cela a nécessité des transformations sur la voirie et l'ajout d'équipements et mobilier urbain (plateau surélevé en enrobé, potelets pour protéger les piétons, pose d'une clôture et de portails...). Un parking d'une quarantaine de places dont deux pour personnes à mobilité réduite a également été créé.

Le coût des travaux s'élève à 125 000 euros hors taxe dont 66 000 euros pris en charge par la communauté de communes. Celle-ci assure, par ailleurs, la maîtrise d'œuvre pour la poursuite du chantier jusqu'à la rue des Charpentiers. Il s'agit là de création de trottoirs, de reprise de voie en enrobé et d'évacuations d'eaux pluviales. La commune intervient financièrement dans cette partie pour améliorer la sécurisation du carrefour rue des Violettes/rue des Glycines.

Le tennis tarusate bientôt en toutes saisons

L'année 2015 verra la concrétisation d'un projet important avec la construction de deux courts de tennis couverts. Les nouvelles installations, implantées dans le prolongement des courts actuels, répondent à une demande de longue date de la PST tennis (cinquième club landais en termes d'effectifs avec 200 licenciés).

Le bâtiment de 1 368 m² et 9,27 m de hauteur a été conçu par le cabinet d'architectes Arcad à Saint-Paul-les-Dax en collaboration avec le club et la ligue de tennis (vue intérieure du projet ci-contre). Il sera constitué d'une structure métallique avec une enve-



loppe en tôle nervurée et un bardage de bois en soubassement.

La livraison est annoncée au printemps prochain. Ce projet sera financé avec la participation de la Région Aquitaine, de la FFT et de la CCPT.

Des travaux au stade de foot



Le stade d'entraînement est désormais aux normes de compétition avec un éclairage adapté.

La mise aux normes du terrain d'entraînement de la PST Football permettra au club de soulager le terrain d'honneur dont la pelouse s'endommageait rapidement compte tenu de la fréquence d'utilisation.

Il a fallu agrandir l'aire de jeu pour répondre aux exigences des règles de compétition avec un désherbage du terrain existant, un reprofilage et l'installation d'un arrosage avant réengazonnement. Même avec un gazon à prise rapide, l'opération nécessite une centaine de jours pour l'enracinement, soit la même durée sans utilisation. Avec son nouvel éclairage conforme aux normes électriques actuelles, le terrain doit être opérationnel fin 2014.

Ces investissements se sont élevés à 39 795 euros hors taxe pour l'éclairage mis en place par le SYDEC et 41 583 euros hors taxe par la commune pour la pelouse et la mise aux normes du terrain. L'équipe du service Espaces verts de la ville a pour sa part mis en œuvre un traitement de la pelouse contre les champignons ainsi qu'un carottage et un sablage du terrain afin d'améliorer la structure du sol et le drainage.

Le club a voulu profiter de cette phase de travaux pour améliorer l'accueil des spectateurs.

Il a construit un guichet buvette à gauche des tribunes pour lequel la commune a financé l'achat des matériaux pour environ 16 000 euros (photo ci-contre).



Succès confirmé du minibus associatif

Le succès du minibus associatif ne s'est pas démenti en 2014 avec 17 associations bénéficiaires à fin octobre. À la même date, il avait effectué pas moins de 65 déplacements pour plus de 13 000 kilomètres (14 722 km en 2013 pour 117 déplacements et 13 utilisateurs).

Si les associations sportives constituent l'essentiel des utilisateurs, le véhicule de 9 places sert également à accompagner les personnes âgées au marché le lundi matin ou aux déplacements des enfants le mercredi de l'école vers le centre de loisirs ou les équipements sportifs.

Une proposition de formation pour les bénévoles

Les élus de la commission sports/associations mettent en place des réunions d'information et de formation à destination des bénévoles associatifs. Les thèmes envisagés concerneront tout d'abord la vie des associations et leur fonctionnement, par exemple : les obligations des associations, le déroulement d'une assemblée générale, le rôle des membres du bureau (président, secrétaire, trésorier).

La première devrait se tenir en début d'année. Le rythme de ces réunions et les sujets abordés seront définis par la suite en tenant compte des besoins des associations.

Plus d'infos sur
www.tartas.fr



Un espace pour les jeunes de 12 à 17 ans



En pleine forme... avant le départ en sortie à Saint-Geours de Maremne où ils ont profité des installations d'Aygue Blue avant une soirée exceptionnelle «Mac Do et bowling»...

La fréquentation du nouvel espace dédié aux jeunes de 12 à 17 ans dès l'été dernier a montré l'intérêt d'une telle structure pour les jeunes Tarusates et leurs familles.

Ouvert tous les après-midis de 14 h à 18 h 30, ce lieu de rencontre permet aux ados, encadrés par un animateur, de se retrouver pour jouer, discuter ou organiser leurs activités. A leur actif : tournois sportifs, sorties au laser-

quest de Capbreton, à la patinoire d'Anglet, au paint-ball de Préchacq...

Après un passage au rez-de-chaussée de la maison Jeanne d'Albret les jeunes sont accueillis désormais à la salle communale (rue Jules Ferry).

Pour toute inscription ou renseignement, contacter le service EASA* au 05 58 48 18 70.

*Éducation, associations, sport, animations

Conseil municipal d'enfants et de jeunes : bientôt un nouveau mandat

Installé au printemps 2012, le conseil municipal d'enfants et de jeunes va être renouvelé prochainement comme l'a été le conseil municipal au printemps dernier.

Début 2015, une campagne d'information sera menée auprès des jeunes dans les établissements scolaires afin de préparer ce renouvellement. Un appel à candidature sera lancé et les postulants pourront développer leurs propositions auprès de leurs électeurs.

Le CMEJ constitue une instance de participation des enfants et des jeunes qui y trouvent l'occasion de découvrir le fonctionnement d'un conseil municipal.

Il faut saluer le travail réalisé par l'équipe « sortante » qui a mené plusieurs projets pendant les deux années de son mandat. Les jeunes élus se sont en effet fortement engagés dans le domaine de l'environnement avec notamment deux collectes de déchets sur les bords de la Midouze dont une au profit du Téléthon. Ils ont également organisé une vente de jouets au profit des Restos du cœur, des sorties (au cinéma, à Bordeaux) et ont participé à la création de l'Espace ados. N'hésitant pas à mettre la main à la pâte ils ont participé à la création de massifs fleuris sur le site d'Ous Pins et contribué à l'aménagement des aires de jeux (action en cours).

Agenda 21 local : mobilisation pour un développement durable



Laurine Couffignal, conseillère municipale déléguée chargée d'animer le groupe de travail sur l'Agenda 21 a présenté la méthode de travail lors du conseil municipal du 11 juin dernier.

Avec l'adoption d'un Agenda 21 local pour Tartas, les élus ont décidé d'engager une démarche de développement durable à l'échelle de la commune.

Cette notion d'Agenda 21 peut paraître lointaine à l'image de son origine, l'adoption d'un plan d'action pour le XXI^e siècle par 173 chefs d'États lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Mais la déclinaison de ses principes à l'échelon local doit impliquer tous les acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises...) pour contribuer à un « développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Cette affirmation, issue du rapport Brundtland datant de 1987 sur le développement durable, semble pleine de bon sens. Mais sa mise en pratique dans la vie quotidienne d'une collectivité nécessite un travail de fond pour dépasser le stade des bonnes intentions. C'est pourquoi, une méthode de tra-

vail a été retenue et fera l'objet d'une première série de réunions à la fin de l'année. Elle part d'un état des lieux participatif pour aller vers la mise en œuvre d'un programme d'actions en passant par une phase d'élaboration de la stratégie territoriale. Le travail d'information et de sensibilisation est primordial tant la réussite de cette initiative est étroitement liée à la mobilisation de tous. Plusieurs réunions seront proposées dans ce but.

Le calendrier prévisionnel du projet prévoit déjà différentes étapes :

- Avril à décembre 2014 : étape préalable d'information et de sensibilisation.
- Janvier à septembre 2015 : phase de diagnostic partagé du territoire.
- Octobre à décembre 2015 : phase d'élaboration de la stratégie territoriale.
- Janvier à décembre 2016 : phase de réalisation du programme d'actions.

Agenda 21 : réunion publique le 11 décembre

Dans le cadre de l'étape d'information et de sensibilisation pour la mise en place de l'Agenda 21 local, plusieurs réunions sont organisées (salle polyvalente) :

- Mercredi 3 décembre à 16 h, formation des agents communaux.
- Mardi 9 décembre à 18 h 30, information et sensibilisation des partenaires extérieurs (associations, entreprises, partenaires institutionnels...).
- Jeudi 11 décembre à 18 h 30, sensibilisation de la population tarusate.

Les berges de la Midouze réappropriées



Le chantier a mobilisé des moyens importants

Le chantier de restauration mis en œuvre par le Syndicat mixte du bassin versant de la Midouze* a permis de redonner vie à cet environnement.

L'opération, qui s'est terminée en septembre dernier, s'est étendue pour Tartas sur près de six kilomètres sur les deux rives, depuis le lieu-dit Lapouzin jusqu'au lieu-dit Pont noir du Retjons. Le coût des travaux s'est élevé à 48 200 euros hors taxe.

Une entreprise spécialisée a été chargée de la mission. « C'est un travail de spécialiste », explique David Marhein le technicien du Syndicat mixte chargé de suivre le dossier, « Il a fallu procéder à un abattage sélectif des arbres indigènes vieillissants ou dangereux. De même pour les espèces invasives, en particulier l'érable négundo qui a tendance à étouffer ses voisins ».

L'effet visé n'était pas seulement de restaurer les berges mais aussi de redonner de la lumière à la rivière afin de favoriser le développement de la faune et de la flore aquatiques. De même, si des embâcles (accumulation de matériaux naturels apportés par l'eau) ont été supprimés, d'autres ont été préservés afin de favoriser les abris pour la faune piscicole. Pour l'avenir, une étude stratégique du bassin versant de la Midouze comprenant les affluents est sur le point d'être lancée. « Il s'agit d'établir un diagnostic de l'ensemble de ce réseau hydrographique afin de définir des axes de gestion dont les élus seront partie prenante avec un programme pluriannuel » explique Vincent Lesperon, maire de St-Yaguen et nouveau président du syndicat mixte.

*Le Syndicat mixte du bassin versant de la Midouze regroupe les communes situées sur le parcours de la rivière en aval de Mont-de-Marsan jusqu'à la jonction avec l'Adour.

Collecte des déchets : nouvelle organisation en 2015



Ce type de dépôt de déchets divers à un point tri est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 euros.

En 2015, un nouveau système de ramassage des ordures ménagères sera mis en place par le SIETOM*.

Il ne se fera plus en porte à porte mais dans des conteneurs installés dans différents points de la commune où les usagers devront apporter leurs déchets dans des sacs poubelles fermés.

Les points tri restent destinés à la collecte de déchets recyclables.

Voici un rappel des conteneurs qui les équipent :

- - un conteneur à bande bleue pour le papier et la cartonnnette,
- - un conteneur à bande verte pour les emballages en verre,
- - un conteneur à bande jaune pour les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires et les emballages métalliques,
- - un collecteur de piles.

Tous les autres déchets doivent être déposés à la déchetterie.

Déchetterie

621 route de Lesgraouillères

lundi, mercredi, vendredi
et samedi de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.

(Fermeture : mardi, jeudi et dimanche).

05 58 73 35 98.

Une concertation à l'école pour adapter les temps périscolaires



Des aménagements ont été adoptés pour l'organisation des repas des enfants à l'école.

Grâce à la création d'un groupe de pilotage rassemblant élus, service éducation, enseignants et parents d'élèves, une nouvelle organisation a été mise en place pour la pause de mi-journée à l'école.

Les parents d'élèves ont ainsi été invités à deux reprises en juin à observer les différents moments entre la fin des cours du matin et la reprise de l'après-midi.

Après une révision du règlement intérieur des temps périscolaires, le groupe mène une réflexion sur l'organisation des différents moments de la journée de l'enfant afin de respecter son rythme et de veiller à son bien-

être. Des propositions d'organisation du temps de restauration et d'aménagement des locaux ont conduit à quelques adaptations destinées à améliorer le confort des enfants.

Les deux services ont été réorganisés : le premier concerne les enfants de l'école maternelle et les CP (de 11 h 40 à 12 h 30), le deuxième les CE1 et CE2 (de 12 h 30 à 13 h 15).

De plus, le mobilier a été agencé de façon plus fonctionnelle. Les modifications apportées ont satisfait l'ensemble des partenaires. Elles seront toutefois évaluées régulièrement.

Recensement du 15 janvier au 14 février

Du 15 janvier au 14 février prochain, tous les Tarusates seront invités à répondre au questionnaire de l'INSEE pour le recensement qui est réalisé tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants. Une invitation qui répond de même à une obligation légale, conformément à la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Il s'agit également d'un acte civique utile à la collectivité. Les données collectées, qui restent strictement confidentielles, sont uniquement utilisées par l'INSEE pour ses études et ne peuvent être la source d'aucun contrôle d'ordre administratif ou fiscal.

Les enquêtes produites par l'Institut national ne permettent pas seulement d'établir un constat sur l'évolution démographique. Elles fournissent aux élus des outils pour adapter les infrastructures et les équipements aux besoins de la population.

Les agents recenseurs se rendront au domicile des habitants. Ils seront identifiables par une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du maire.

Il est possible de se renseigner en mairie ou sur le site spécial mis en place par l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr.

À noter...

■ 11 novembre

Bal musette

organisé par Tartas Accueil
Salle polyvalente, 15 h

■ 11 novembre

Cérémonie

au monument aux morts

11 h 30

■ 16 novembre

Vide grenier

organisé par l'APEL St Joseph
Salle polyvalente

■ 20 novembre

Collecte de sang

Salle polyvalente, 15 h 30 à 19 h

■ 21 novembre

Défilé de mode

organisé par Tartas +
Salle polyvalente, 21 h



Jusqu'au 31 décembre... Inscription sur les listes électorales

Même si à l'heure où nous bouclons cette édition, le calendrier officiel des élections (départementales et régionales) n'est pas encore publié pour 2015, il faut rappeler que l'inscription sur les listes électorales peut se faire jusqu'au 31 décembre pour pouvoir participer à ces scrutins. Sont concernés par cette inscription les Tarusates majeurs au 28 février 2015. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie ou consulter le site internet de la commune www.tartas.fr.

■ 30 novembre

CCE Club, Ponam

Centre équestre Ous Pins

■ 5 et 6 décembre

Téléthon

Manifestations organisées par les association tarusates.

■ 6 décembre

Concert de la Sainte-Cécile

Salle polyvalente, 20 h 30

■ 20 au 24 décembre

Animations de Noël

En centre ville

■ 28 décembre

Bal musette

organisé par l'ADTR
Salle polyvalente, 15 h

■ 31 décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre

organisé par les Feux de la rampe
Salle polyvalente, 20 h

■ 9 janvier 2015

Vœux de la municipalité

Salle polyvalente

■ 24 janvier et 7 février 2015

Sortie ski

à la Pierre St-Martin

organisée par le service EASA

■ 7 février 2015

Loto de la Taouziolle

Salle polyvalente, 21 h

■ 8 février 2015

Bal musette

organisé par l'ADTR
Salle polyvalente, 15 h

■ 7 mars 2015

Carnaval,

défilé en ville et animations

organisé par la Régie des fêtes

■ 15 mars 2015

Bal à papa

organisé par Tartas Accueil
Salle polyvalente, 15 h

■ 28 mars 2015

Marche du cœur

Plan d'eau Ous Pins, 9 h 30

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

« Et si on parlait un peu de vous ? »



De gauche à droite : Didier Goeytes, Mélanie Garrido, Florina Stefan, le photographe Jean Hincker, la conteuse Mary-Luce Pla, Josette Morlaës, Benjamin Dupin, Christian Lacroux, Raymond Garrigues. Hermance Sous, 105 ans, n'a pu être présente pour la photo.

Pour ceux qui n'ont pu assister à l'exposition du 31 octobre dernier, la bibliothèque municipale expose jusqu'à fin décembre les portraits des huit Tarusates réalisés conjointement par le photographe Jean Hincker et la conteuse Mary-Luce Pla. Les deux artistes ont conjugué leurs talents pour réaliser des portraits savoureux (photo et écriture poétique). Venez découvrir ces personnes que vous connaissez peut-être, aucune ne vous laissera indifférent !
Horaires de la bibliothèque : lundi 10 h-12 h et 15 h-18 h, mercredi 10 h-12 h et 14 h-18 h, samedi 10 h-12 h.

EN SAVOIR +

Centre d'animation
05 58 73 33 71

Office de Tourisme du Pays Tarusate
05 58 73 39 98

www.tartas.fr



Des applaudissements nourris ont salué le feu d'artifice tiré par la société Marmajou, en clôture des fêtes



Les foulées des fêtes : près de 300 engagés, un record d'inscriptions et une belle organisation des Esquirois.



Les spectacles en plein air proposés le jeudi soir sur les allées Marines ont trouvé leur public en rassemblant pas moins de 500 personnes lors des quatre concerts proposés. Ci-dessus, le groupe rock folk John Doe's Guitar.



Succès de la course des garçons de café à la foire d'automne où les professionnels tarusates ont montré leurs talents.

Tartas, une ville animée

Tartas affiche un dynamisme en matière d'animations dont le succès peut se mesurer au nombre important de participants. La qualité étant au rendez-vous, les Tarusates manquent rarement l'occasion de profiter de ces moments de convivialité qui font de notre ville une cité active. Démonstration en images...



Encore un gros succès avec plus de 2 000 personnes sur les allées Marines pour déguster les savoureuses assiettes lors du Marché des producteurs de pays le 5 août.



Plus de 250 véhicules de collection étaient réunis pour Auto-Rétrofolies (dont la MG TC 1945 ci-dessus), 1^{er} grand rassemblement organisé le 29 juin sur les allées Marines



Exposition des plans originaux de l'église Saint-Jacques lors des journées du patrimoine.



300 repas servis lors de la première sardinade organisée le 2 août par la PST rugby ! Le groupe folklorique bolivien de Manuel Acosta qui a assuré l'animation, invité du festival folklorique de Bégaar, a fait sensation.



La fanfare new-yorkaise YoungBlood Brass Band, en tournée européenne avec seulement 10 dates en France, a fait le plein à la salle polyvalente le samedi 4 octobre. Des musiciens exceptionnels et une section de cuivres virtuose.